

Le légaliste

SOLILA NOVA

Annonce n° 2103
Type Constitution de société
Parution web 15/04/2026
Parution print 15/04/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260415.pdf)

AVIS DE CONSITUTION

Par ASSP en date du 13/04/2026 il a ete constitue une EURL a capital fixe denommee :

SOLILA NOVA

Capital : 500,00 €

Objet social : L'exploitation de tous types d'hebergements touristiques et de courte duree ; la location meublee de courte et longue duree ; toutes prestations liees a l'accueil, au sejour et aux services touristiques ; location de vehicules, scooters et tous moyens de transport, notamment dans le cadre d'activites touristiques temporaires ; l'acquisition, la gestion, la location, la mise en valeur, l'administration et la vente de biens immobiliers ; l'achat, la vente, la distribution, l'importation et l'exportation de produits non reglementes, notamment vetements, accessoires, produits cosmetiques et articles de decoration interieure ; la commercialisation de ces produits par tous moyens, notamment en ligne, en boutique ou tout autre canal ; les activites de decoration interieure, d'amenagement d'espace, de conseil en agencement et de valorisation de biens immobiliers ou commerciaux ; toutes operations industrielles, commerciales et financieres, mobilieres et immobilieres pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet social et a tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son developpement.

Duree : 99 ans a compter de l'immatriculation au RCS de Mamoudzou.

Siege social : 226 Rue Des Manguiers Rue du Jardin des Epices, Pavillon Palm 3, Tsoundzou II 97600 Mamoudzou.

Gerance : Mme RAVONINJATOVO Mamy Faniry Alisoa demeurant 226 Rue Des Manguiers Rue du Jardin des Epices, Pavillon Palm 3, Tsoundzou II 97600 Mamoudzou

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.